



Assemblée générale

Distr. générale
24 janvier 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 142 de l'ordre du jour

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Lettre datée du 24 janvier 2022, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à ma lettre du 21 janvier 2022 ([A/76/636/Add.4](#)), j'ai l'honneur de vous faire savoir que la République islamique d'Iran a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

(Signé) António Guterres

